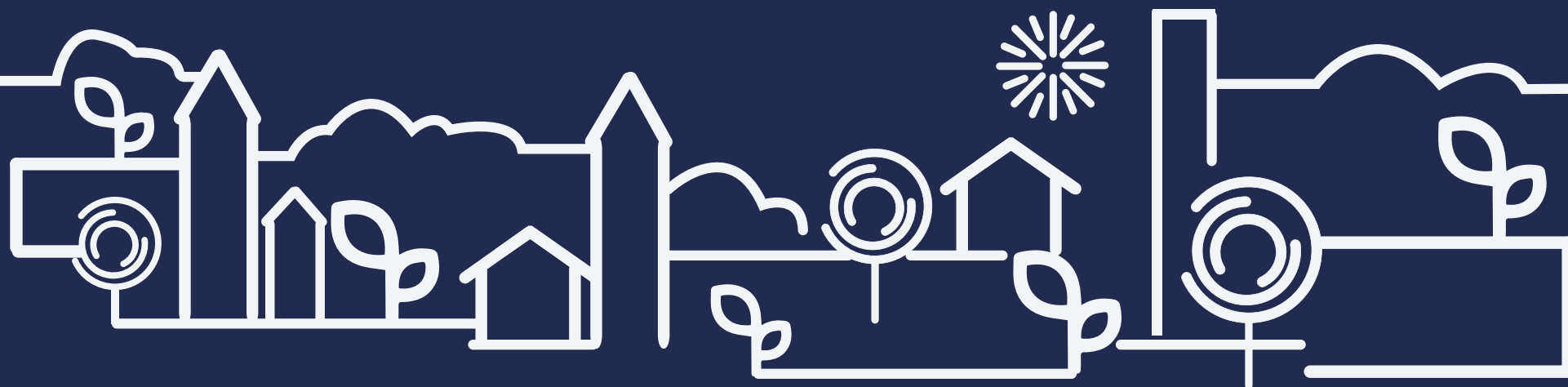


2024

Rapport d'activité



2024, STRUCTURER L'ACTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AVEC LE CD2E



“Agir pour demain, c’est choisir ce que nous voulons préserver aujourd’hui.”

Nous vivons une période charnière. Face à l’accélération des dérèglements climatiques, la transition écologique n’est plus une option : c’est une responsabilité que nous devons pleinement assumer, ensemble. Nous avons le pouvoir d’agir concrètement. Réduire l’impact de nos activités et concevoir des ouvrages capables de s’adapter aux réalités climatiques d’aujourd’hui et de demain : voilà les deux leviers sur lesquels nous devons nous appuyer comme la TRACC (trajectoire de référence adaptation au changement climatique) nous y invite.

En 2024, nous avons choisi d’inscrire ces deux leviers au cœur de la stratégie du CD2E.

Atténuer, d’abord. Car chaque kilowatt-heure économisé, chaque tonne de CO₂ évitée, est une victoire sur le temps. C’est la condition de notre avenir commun.

Adapter, ensuite. Cela signifie penser différemment l’aménagement, identifier les fragilités, investir dans des infrastructures plus résilientes. Désormais, un bâtiment construit ou rénové aujourd’hui doit être robuste et viable dans les conditions de demain – pour protéger ses futurs usagers et garantir ses fonctionnalités d’usage.

Notre force : un réseau qui s’élargit

Pour relever ces défis, nous ne sommes pas seuls. En 2024, notre réseau s’est densifié et enrichi. À nos partenaires historiques – Région Hauts-de-France, ADEME, Département du Pas-de-Calais, Communauté d’agglomération de Lens-Liévin, Métropole européenne de Lille – se sont ajoutés de nouveaux acteurs : investisseurs, banques, territoires ruraux, union régionale de l’habitat, conseil régional de l’ordre des architectes. C’est ce maillage territorial, national et international qui fait notre force. Il nous permet de mutualiser les compétences, de partager les bonnes pratiques, et de faire levier à toutes les échelles.

Des résultats concrets, déjà visibles

Même si la mesure d’impact reste un chantier d’amélioration continue, les effets de notre action sont tangibles.

Prenons la construction hors-site : en 2024, plusieurs projets accompagnés par le CD2E ont démontré qu’il est possible de construire plus vite, avec moins de déchets, tout en améliorant la qualité architecturale et les conditions de travail. Autre exemple, un an après la signature du Pacte Bois Biosourcés développé par Fibois Hauts-de-France et le CD2E, le 1er bilan est particulièrement satisfaisant. Les travaux officiellement signés en 2023 intégrant des biosourcés représentent 147.000m² et près de 200M€ de budget. Pour un objectif moyen annuel attendu de 110.000m², cela représente **un dépassement de 35% !**

Nous en sommes convaincus : le changement est à portée de main. C’est ensemble que nous accélérerons la transition.

Benoît Loison, Président du CD2E



**“ Les solutions existent.
Notre rôle, c’est de les développer ! ”**

Les crises climatiques ne sont plus l’exception. Inondations, sécheresses, vagues de chaleur, retrait-gonflement des argiles, effondrements de bâtiments : elles redessinent nos territoires à une vitesse inédite par leurs vulnérabilités accrues. Face à cette réalité, penser la résilience devient indispensable – du bâtiment à l’échelle de la ville, en passant par les quartiers.

Cela implique d’anticiper, de former, d’investir. Former les élus, les professionnels, les maîtres d’ouvrage. Investir dans des choix sobres, durables, et adaptés. Et surtout, agir ensemble.

Selon le PNACC-3 (Plan National d’Adaptation au Changement Climatique), adopté par le gouvernement en mars 2025, « le coût collectif de l’inaction est bien supérieur à celui d’un investissement pour la résilience ».

Construire ensemble un avenir plus durable

Notre mission est claire : accélérer la transition aux côtés des acteurs.

Cela passe par notre expertise technique, une offre de formation plus opérationnelle, et notre capacité à créer des liens entre donneurs d’ordre, concepteurs, entreprises et filières locales.

Notre rôle, c’est d’éclairer la route, de massifier les bonnes pratiques et de transformer l’expérimentation en changeant d’échelle.

Des solutions concrètes pour une transition réussie

Les solutions existent. Et elles sont déjà sur le terrain.

Matériaux biosourcés (paille, chanvre, lin, bambou), construction hors-site, systèmes énergétiques sobres, réemploi des matériaux, redensification urbaine : autant d’approches concrètes que nous accompagnons au quotidien.

Elles ne sont pas marginales. Elles forment le socle de nouvelles filières économiques, créatrices d’emplois et d’innovation dans les territoires.

On ne fera pas baisser seuls les émissions mondiales, mais nous pouvons limiter les risques et agir concrètement à l’échelle de notre cercle de responsabilité. Ce ne sont pas les idées qui comptent, ce sont les actes. Mobilisons-nous !

Engagez-vous, à nos côtés.

Frédérique Seels, Directrice Générale du CD2E



ENSEMBLE,

**construisons les territoires de demain.
Que vous soyez une entreprise,
une collectivité, un bailleur, un
établissement public ou un acteur
engagé, rejoignez-nous pour accélérer
la transition écologique.**

**Chaque action compte, chaque projet
fait la différence. Engagez-vous à
nos côtés et devenez un acteur du
changement durable.**



sommaire

- Edito **p.3**
- Présentation de la structure **p.4**
- Comprendre l'adaptation et l'atténuation **p.8**
- Chiffres clés 2024 **p.10**
- Ils témoignent : Nos acteurs engagés **p.11**

Zooms thématiques 2024

- Bâtiment durable : un enjeu régional majeur pour l'écotransition **p.15**
- Contexte régional : Hauts-de-France, région sur le podium de l'autoconsommation collective **p.17**
- L'économie circulaire dans le bâtiment : la dynamique est engagée **p.19**
- Contexte réglementaire et perspectives d'évolution : pour les achats publics durables **p.21**

Temps forts et réseau

- Réseau en Action **p.24**
- Évolution des formations **p.28**

Bilan, finances et perspectives

- Données clés et bilan financier **p.30**
- Conseil d'administration **p.31**
- L'équipe **p.33**
- Contact **p.34**

LE CD2E : CATALYSEUR DE L'ÉCOTRANSITION DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Créé en 2001, le CD2E – *Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires* – est né d'une ambition forte : accompagner le développement des éco-entreprises et soutenir l'émergence de projets respectueux de l'environnement dans les Hauts-de-France. Avec la montée en puissance des défis climatiques et énergétiques, son périmètre d'action s'est élargi pour répondre aux besoins croissants des acteurs économiques et publics en matière de transition écologique.

Aujourd'hui, reconnu comme un pôle d'excellence régional, le CD2E agit concrètement pour accélérer l'écotransition. Il accompagne les collectivités, bailleurs sociaux, entreprises, maîtres d'ouvrage et filières professionnelles dans la transformation de leurs pratiques, en facilitant les coopérations et en soutenant l'innovation territoriale.

Son objectif : **massifier la transition écologique et énergétique, et positionner** les Hauts-de-France comme un modèle pilote de la décarbonation.

Une action structurée autour de quatre axes stratégiques

Pour accélérer l'écotransition, devenue incontournable dans le développement des territoires, le CD2E concentre son action sur quatre leviers de transformation prioritaires :

1. Le bâtiment durable

L'objectif est de généraliser les modes de construction et de rénovation performants : éco-conception, matériaux biosourcés, construction et rénovation hors-site, bâtiment passif, outils numériques, formations et garanties de performance environnementale.

2. Les énergies renouvelables

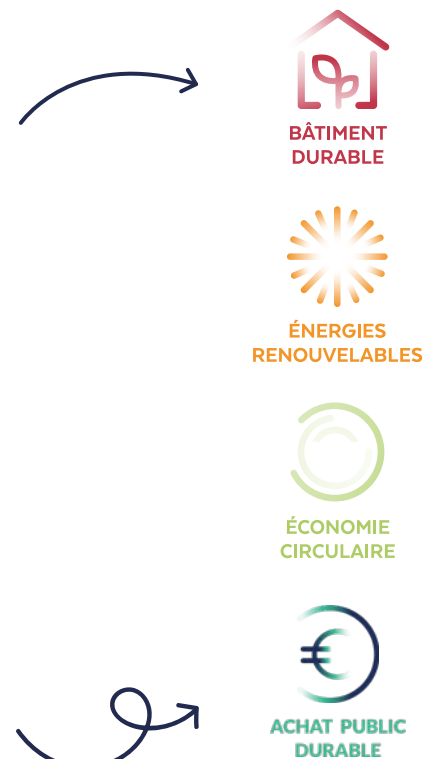
Le CD2E agit pour développer l'usage du solaire thermique et photovoltaïque, le mix énergétique, encourager l'autoconsommation et améliorer l'efficacité énergétique des projets.

3. L'économie circulaire appliquée au BTP

Le CD2E accompagne les acteurs dans l'intégration du réemploi, du recyclage, de la valorisation des matières – y compris des sédiments – à toutes les étapes du cycle de vie des projets.

4. L'achat public durable

Le CD2E accompagne les collectivités et structures publiques pour intégrer des critères environnementaux dans leurs appels d'offres et favoriser l'émergence de solutions responsables.



Des actions concrètes pour accélérer l'éco-transition

Depuis sa création, le CD2E déploie toute une gamme de services complémentaires pour ses adhérents et partenaires.

Animer les réseaux professionnels : créer du lien pour faire avancer la transition

Le CD2E crée du lien entre les acteurs engagés dans la transition écologique. Il anime des réseaux professionnels et accompagne les changements de pratiques à travers des ateliers, formations et événements régionaux voire nationaux.

Ces temps d'échange favorisent le partage d'expériences, la montée en compétences et la collaboration entre entreprises, collectivités, bailleurs, majors, artisans, architectes, bureaux d'étude technique ou maîtres d'ouvrage. L'objectif : structurer des dynamiques collectives et encourager les groupements d'entreprises autour de projets de rénovation globale et performante.

Conseiller et accompagner : un appui sur mesure pour chaque structure

Le CD2E, c'est aussi une équipe d'experts au service des porteurs de projets.

Qu'il s'agisse de concevoir une opération de rénovation énergétique, de développer une installation solaire locale ou de favoriser l'usage de matériaux bas carbone, les accompagnements sont adaptés aux besoins de chaque structure.

Conseil stratégique, expertise technique, appui à la décision : le CD2E accompagne les acteurs du territoire à chaque étape, pour sécuriser et accélérer les projets.

Structurer les filières locales : relier l'offre et la demande

Le CD2E œuvre à faire émerger et structurer des filières locales autour des énergies renouvelables, des matériaux biosourcés ou encore de la gestion durable des ressources.

En rassemblant artisans, bureaux d'études, architectes, entreprises, start-ups et maîtres d'ouvrage, il facilite les mises en relation, favorise la montée en compétences et

soutient la professionnalisation des filières.

Le CD2E s'engage notamment dans le développement des filières paille, sédiments ou encore hors-site, contribuant à positionner les Hauts-de-France comme un territoire pionnier de l'écotransition :

- Première région française en nombre de projets passifs et de professionnels formés,
- Troisième région nationale en puissance photovoltaïque en autoconsommation collective,
- Région pionnière sur la construction bois-paille.

Partager les connaissances : ressources et démonstrateurs pour apprendre en faisant

Pour accompagner la montée en compétence des acteurs régionaux, le CD2E met à disposition de nombreuses ressources : études, retours d'expérience, analyses techniques ou encore dossiers de veille.

Diffusés tout au long de l'année, au travers de publications, de lettres d'information ou sur le site du CD2E, ces contenus permettent de mieux comprendre les enjeux de l'éco-transition, de s'inspirer de bonnes pratiques et de nourrir concrètement les projets.

Pour aller plus loin, le CD2E s'appuie sur une expérience reconnue dans la réhabilitation du bâti ancien minier et déploie trois démonstrateurs pédagogiques sur le territoire : BâtiCité, LumiWatt et Réhafutur.

Ces lieux d'expérimentation permettent de découvrir, sur le terrain, des solutions concrètes en matière de construction durable, de rénovation énergétique ou d'énergies renouvelables.

Accessibles aux professionnels de tous horizons, ils sont autant des supports pédagogiques que des vitrines des innovations territoriales.

Un rayonnement national

Le CD2E est membre actif du Réseau national Bâtiment Durable, piloté par l'ADEME et en lien avec le Plan Bâtiment Durable (www.reseaubatimentdurable.fr).

Ce réseau fédère les structures régionales engagées dans la qualité environnementale, énergétique et sanitaire du cadre bâti. Il renforce l'impact collectif à l'échelle nationale et permet de faire entendre la voix des territoires pionniers.

Le CD2E participe également, au titre du réseau APURE, à "l'inter-réseaux Commande Publique Durable".

Ce réseau national rassemble les structures expertes régionales qui animent et accompagnent les maîtrises d'ouvrages soumises au Code de la commande publique vers des achats plus durables, en lien avec le Ministère de la Transition Ecologique - CGDD.



À LA CROISÉE DES ENJEUX D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comprendre l'atténuation et l'adaptation

Face aux défis posés par le changement climatique, deux approches complémentaires s'imposent : l'atténuation et l'adaptation.

L'atténuation s'attaque aux causes du changement climatique et consiste à limiter le réchauffement.

L'adaptation s'attaque aux effets du changement climatique et vise à ajuster nos systèmes et infrastructures pour faire face aux impacts déjà présents et à venir.

Ces deux leviers sont indissociables et doivent être mobilisés simultanément pour construire des territoires résilients.

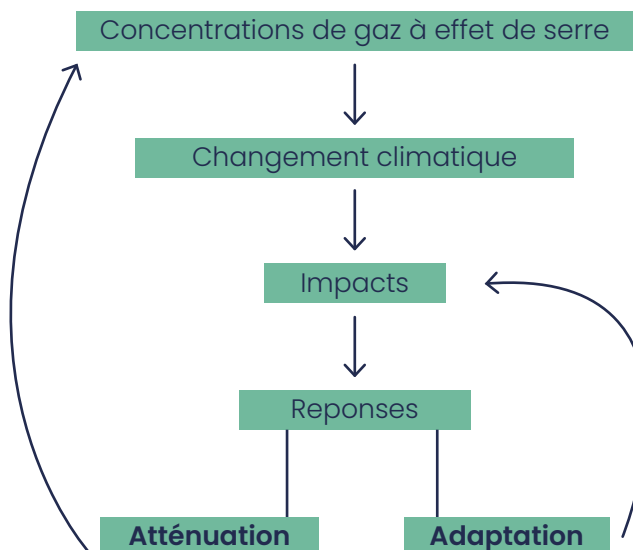
L'atténuation : agir sur les causes

L'atténuation vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à augmenter leur stockage, notamment, par les puits de carbone pour limiter l'ampleur future du changement climatique. Elle agit à la source du problème climatique. Cela passe par la sobriété énergétique, la rénovation performante, l'éco-construction, les énergies renouvelables ou encore l'économie circulaire.

L'adaptation : répondre aux effets

L'adaptation consiste à réduire la vulnérabilité des territoires face aux effets du changement climatique déjà en cours. Elle permet d'anticiper les évolutions des aléas climatiques (canicules, inondations, sécheresses...) et de renforcer la résilience des bâtiments, des infrastructures et des modes de vie. Exemples : végétalisation des villes, gestion durable de l'eau, adaptation des cultures, infrastructures résilientes.

EX : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET LIMITER L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES. CELA PASSE PAR DES ACTIONS COMME LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES OU ENCORE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.



EX : AJUSTER LES PRATIQUES ET LES INFRASTRUCTURES FACE AUX EFFETS INÉVITABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS RÉSILIENTS, GÉRER LES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS OU ADAPTER LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Pourquoi ces leviers sont-ils essentiels ?

Atténuer sans s'adapter signifie poursuivre l'effort de décarbonation sans penser à la protection des populations et des ouvrages dans des conditions de demain. S'adapter sans atténuer signifie réduire les conséquences sans agir sur les causes. Agir sur un seul levier, c'est se condamner à l'inefficacité.

Une stratégie cohérente combine donc les deux dimensions – atténuation et adaptation – planifiée et territorialisée. Cette double approche permet de protéger, transformer et innover. Ainsi, renforcer les efforts de décarbonation demeure essentiel, mais intégrer la préoccupation de l'adaptation l'est tout autant.

Pourquoi l'atténuation ?

L'atténuation reste le socle de l'action climatique du CD2E depuis plus de 20 ans. Réduire les émissions de GES permet de limiter les impacts futurs, de contenir les coûts économiques et assurantiels, et de soutenir une transition juste. L'atténuation s'incarne dans des actions concrètes :

- Rénovation énergétique massive et performante
- Développement des énergies renouvelables
- Construction bas carbone
- Promotion de l'économie circulaire

L'atténuation est aussi un levier d'innovation et d'emplois durables, notamment dans les filières locales : matériaux biosourcés, production d'énergie citoyenne, mobilité décarbonée...

Pourquoi l'adaptation ?

Les impacts du changement climatique s'intensifient. Certains sont désormais irréversibles. Face à cela, il faut repenser nos bâtiments, nos aménagements et nos modèles de vie pour qu'ils restent habitables, résilients et durables. Désormais, avec la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), socle stratégique de la France pour l'adaptation, les acteurs peuvent répondre à la question «à quels niveaux de réchauffement et d'impacts s'adapter» pour définir leurs projets.

L'adaptation repose sur deux axes :

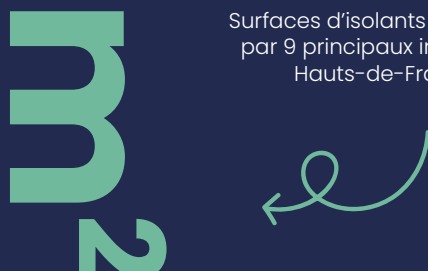
- Adapter l'existant : cela implique d'identifier les vulnérabilités, évaluer les coûts de transformation et repenser les usages.
- Concevoir pour durer : cela implique d'intégrer les aléas climatiques dès la conception des projets pour garantir leur performance dans le temps.

L'adaptation est aussi une opportunité d'améliorer le cadre de vie : villes plus vertes, bâtiments plus confortables, maîtrise de la ressource en eau, infrastructures résilientes...



CHIFFRES CLÉS : 2024

305
000



Surfaces d'isolants biosourcés vendus
par 9 principaux industriels dans les
Hauts-de-France en 2023

305

305 entreprise visitées
par le CD2E (source : Astride)

280

Adhérents CD2E en moyenne
sur l'année 2024 représentant
un CA de 359 056 euros

1832

Visiteurs de nos
démonstrateurs

4350

Destinataires
de nos newsletters
avec un taux d'ouverture
excellent de 35%

51

Formations

141

Articles de presse

84

Ateliers
avec 2691
professionnels
participants

79

Vidéos de plus sur
la chaîne Youtube
du CD2E

8

Projets distingués pour la 3^{ème} édition des
Trophées rev3 du Bâtiment Durable

12 844

Visiteurs annuels sur le site
www.cd2e.com

10 000

Abonnés sur
Linkedin atteint
en juillet 2024

TÉMOIGNAGE – ENTREPRISE ENGAGÉE



RODOLPHE DEBORRE

Directeur innovation et
renaissance écologique
au sein d'une entreprise de
construction : Rabot Dutilleul



Témoignage de Rodolphe

“ Rabot Dutilleul est pleinement engagé dans la décarbonation des territoires. Depuis 2020, tous nos collaborateurs sont sensibilisés aux enjeux climatiques, et depuis 2024, nous allons plus loin avec des formations pointues co-construites avec le CD2E.

Ce partenariat allie expertise, réactivité et adaptation à notre culture d'entreprise. Nous planifions d'ores et déjà les prochaines étapes pour continuer à faire évoluer nos pratiques et accélérer notre transition. ”

Ses enjeux

L'entreprise de Rodolphe s'engage activement dans la transition écologique du bâtiment. Elle vise à comprendre les besoins des maîtres d'ouvrage, à maîtriser les matériaux et les filières, et à intégrer des solutions bas carbone. Dans un contexte économique difficile, elle met en œuvre la stratégie de décarbonation du groupe et développe des solutions adaptées au changement climatique.

Son objectif ? Répondre efficacement aux demandes du marché tout en réduisant l'empreinte carbone de ses projets.

Ses besoins

- **Accompagner et former** la totalité des salariés aux solutions de décarbonation.
- **Définir les partenaires** en mesure de répondre sur des appels à projets.
- **Être en veille** stratégique et opérationnelle sur les matériaux, solutions, et avancée de l'écosystème.

La réponse du CD2E

Depuis 2020, Rodolphe s'appuie sur l'expertise du CD2E pour structurer une montée en compétence à grande échelle. En 2024, un plan d'action sur mesure a été déployé :

- **8 sessions de formation en intraentreprise**, assurées par des formateurs CD2E, pour un total de 96 stagiaires formés.
- **Un accompagnement stratégique** pour identifier les bons partenaires et candidater à des appels à projets France 2030.
- **Des visites terrain** pour découvrir des opérations exemplaires et rencontrer des acteurs engagés.
- **Un partenariat pédagogique** qui se poursuit en 2025 avec des modules avancés en lien avec les besoins spécifiques du groupe.



TÉMOIGNAGE – COLLECTIVITÉ ENGAGÉE

Ses enjeux

Sandy est directrice du développement économique, de l'emploi et de la formation au sein de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise (ACSO), un territoire de plus de 85 000 habitants situé dans l'Oise.

Son poste transversal l'amène à travailler en lien étroit avec les services techniques, l'urbanisme et les élus, pour impulser des projets structurants à l'échelle de l'agglomération.

Son enjeu majeur aujourd'hui : initier une dynamique de rénovation massive et performante du patrimoine bâti, en veillant à ses impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Ses besoins

- **Renforcer la montée en compétence des entreprises locales**, pour qu'elles s'approprient les enjeux du biosourcé, de la rénovation performante et des énergies renouvelables.
- **Disposer pour ce faire, d'un outil d'animation territorial** dédié aux enjeux du bâtiment durable.
- **Intégrer les évolutions réglementaires**, comme le décret tertiaire, la RE2020, la loi APER, et en faire des leviers de développement pour le tissu économique local.
- **Mieux connaître les apports des matériaux biosourcés**, notamment pour convaincre les décideurs et intégrer ces solutions dans les projets.
- **Obtenir des arguments** pour convaincre son élu de référence et embarquer les services techniques.
- **Accéder à une information claire** sur les financements mobilisables pour lancer les projets de rénovation.



SANDY JACQUOT COSSON

Directrice du développement économique, emploi et formation au sein de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise (ACSO)

Témoignage de Sandy

“ Dans le cadre de son projet d'urbanisme transitoire Friche Gournay, lieu de fabrique, l'ACSO a souhaité se doter de la plateforme de formation innovante **Baraque à FIT** (formations intégrées au travail), déjà expérimentée dans le bassin minier.

Cette initiative, conçue par le CD2E et l'OPCO Constructys, constitue un **véritable levier pour initier une dynamique de montée en compétence des professionnels du bâtiment**.

Grâce au soutien du CD2E, l'ACSO a pu **acquérir ce plateau de formation mobile**, basé sur un conteneur maritime aménagé pour former à l'isolation, à l'étanchéité à l'air et à la ventilation.

Nous avons ainsi franchi une première étape vers la création d'un campus de formation dédié aux métiers de la construction durable, un projet structurant pour notre territoire.

En 2025, nous poursuivrons ce partenariat avec le déploiement des premières formations locales.

L'expertise du CD2E, sa fine connaissance des filières et son expérience opérationnelle seront des atouts clés pour concrétiser cette ambition. ”

La réponse du CD2E

Le CD2E a accompagné l'ACSO en 2024 de manière personnalisée et opérationnelle :

- **Création et fourniture** d'un outil d'animation territorial dédié aux enjeux du bâtiment durable : plateau mobile de formation intégrée au travail – FIT – étanchéité à l'air / ventilation.
- **Programmation d'actions** de formation et de sensibilisation pour 2025 pour les entreprises et artisans du territoire, mobilisant ce nouvel outil – sensibilisation des maîtrises d'ouvrage du territoire, recours à la clause formation “FIT”, formation de formateurs locaux...

Au-delà de cette action spécifique, l'ACSO a bénéficié en tant qu'adhérente, de la connaissance des services déployés par le CD2E, notamment :

- **Soutien à l'achat public durable**, grâce à des outils concrets comme le site LaClauseVerte.fr (site mettant à disposition des clauses et critères environnementaux pour les marchés publics) et le service Guichet Vert (service de conseil à destination des acheteurs publics).
- **Appui à la mise en place d'une évaluation environnementale de son budget** (“budget vert”) dans le cadre de l'accompagnement collectif engagé en 2024.

TÉMOIGNAGE – BAILLEUR ENGAGÉ

Ses enjeux

Jean-François dirige un bailleur social régional majeur dans les Hauts-de-France, assurant la gestion de près de 64 000 logements. À la tête de cette structure stratégique, il anticipe les réglementations à venir et pilote une transition profonde du patrimoine existant. Depuis 2014, son organisme expérimente, avec l'appui du CD2E, des solutions de rénovation innovantes, notamment le recours à des matériaux isolants biosourcés.

Jean-François doit relever des défis techniques, réglementaires et climatiques, parmi lesquels :

- **Lutter contre les passoires thermiques et la précarité énergétique des locataires** en engageant des travaux à chaque renouvellement de bail.
- **Décarboner les systèmes de chauffage** et réhabiliter plutôt que démolir, pour limiter l'empreinte environnementale.
- **Intégrer les effets** du changement climatique (inondations, retrait-gonflements d'argile, canicules...) et traiter les "bouilloires thermiques".
- **Accompagner les équipes internes** dans cette montée en compétence en s'appuyant sur la pédagogie, l'expérimentation et la concertation.

Ses besoins

Pour réussir, la structure a besoin :

- **d'outils d'aide** à la décision fiables et reconnus.
- **d'un réseau d'entreprises qualifiées** pour répondre aux marchés de rénovation énergétique.
- **d'intégrer les enjeux d'adaptation** au changement climatique dans la mise en place des pratiques.
- **de former les chargés d'opération** aux nouvelles réglementations et aux matériaux bas carbone.

La réponse du CD2E

Le CD2E a organisé plusieurs ateliers et conférences pour accompagner la montée en compétence des acteurs sur les pratiques bas carbone. Ces sessions ont permis d'identifier les leviers techniques et méthodologiques pour réorienter les pratiques de rénovation et de construction :

Repenser les structures : abandon progressif du béton traditionnel au profit de l'ossature bois et des bétons bas carbone, suppression ou allègement des balcons, sources de ponts thermiques et de surcoûts carbone.

Privilégier les isolants biosourcés : laine de bois, ouate de cellulose ou fibres végétales, en remplacement des isolants pétrochimiques (ex : polystyrène), désormais pénalisés par les calculs d'impact carbone de la RE2020. Pour ce faire, le bailleur s'est engagé dans le Pacte Bois-Biosourcés

Renforcer le confort d'été (un enjeu renforcé dans la RE2020) : conception bioclimatique, isolation par l'extérieur, protections solaires passives... pour éviter la surchauffe tout en réduisant les consommations.

Repenser le chauffage et le confort d'été

La RE2020 a favorisé le recours massif aux pompes à chaleur dans les habitations, grâce à leur faible empreinte carbone en phase d'exploitation. Cependant, leur fabrication génère des émissions significatives, notamment en raison des fluides frigorigènes et des composants électroniques.

Pour les bailleurs sociaux, une alternative pertinente consiste à développer des réseaux de chaleur biomasse, desservant plusieurs logements. Cette approche réduit la multiplication des systèmes énergétiques individuels et diminue l'impact carbone global.

Par ailleurs, les brasseurs d'air, reconnus pour leur efficacité énergétique et leur faible impact environnemental, sont devenus incontournables pour assurer le confort d'été selon la RE2020. Sobres et efficaces, ils garantissent le confort d'été sans climatisation.



© photo - Samuel DHOTE

JEAN-FRANÇOIS CAMPION

Directeur Général
chez Maisons et Cités

Témoignage de Jean-François

“L'accompagnement du CD2E a été déterminant pour accélérer notre trajectoire d'éco-transition. Grâce à des formations concrètes et stimulantes, notamment sur la RE2020 et la rénovation performante, nos équipes ont renforcé leurs compétences pour répondre aux enjeux climatiques. Leur expertise, mobilisée aussi bien en ingénierie qu'en animation de la Formation intégrée au Travail (FIT), dispositif qui permet de former directement sur chantier aux gestes techniques de la rénovation énergétique, nous permet d'élever le niveau de nos opérations, en neuf comme en réhabilitation.”

Zooms thématiques 2024



01 | BÂTIMENT DURABLE : UN ENJEU RÉGIONAL MAJEUR POUR L'ÉCO-TRANSITION

Les Hauts-de-France font face à un double défi : un parc immobilier ancien et une exposition accrue aux aléas climatiques. En 2022, 44 % des logements de la région étaient considérés comme énergivores, soit plus d'un million de résidences principales. De plus, les sinistres liés aux mouvements de sol ont touché plus de 112 000 maisons en France, soit deux fois plus que le nombre de constructions neuves.

Dans ce contexte, la réglementation environnementale 2020 (RE2020) marque un tournant : elle stimule fortement l'émergence de solutions plus sobres, plus performantes, plus durables. La région Hauts-de-France se distingue. Première région passive de France, elle se positionne à l'avant-garde grâce à un tissu d'acteurs engagés, à des dynamiques de formation solides et à un accompagnement de terrain mené de longue date par le CD2E.

Le CD2E, accompagne depuis 2002 les acteurs du secteur dans cette transition. Ses actions couvrent des domaines clés tels que la construction hors-site, les matériaux biosourcés, la qualité de l'air intérieur et la démarche Rev3. En collaborant étroitement avec les entreprises, les collectivités et les professionnels du bâtiment, le CD2E contribue à transformer les défis énergétiques et climatiques en opportunités de développement durable pour la région.

Accélérer la rénovation performante avec Rev3 Bâtiment durable



La démarche Rev3 Bâtiment durable, portée par la Région Hauts-de-France dans le cadre de la Troisième Révolution industrielle, vise à fédérer les acteurs du bâtiment pour accélérer la rénovation énergétique ambitieuse et durable.

Elle s'appuie sur des outils concrets :

- **Un référentiel commun** (2022) pour guider les maîtres d'ouvrage, financeurs et décideurs.
- **Un outil d'analyse Excel** (bêta 2023) pour piloter les projets de réhabilitation selon une logique de performance globale.
- **Les Trophées REV3**, qui distinguent chaque année des projets exemplaires (huit lauréats en 2024).
- **Une formation dédiée aux maîtres d'ouvrage**, lancée en 2024 et intégrée au catalogue du CD2E dès 2025, vient renforcer les compétences pour réussir des rénovations ambitieuses.

La qualité de l'air intérieur, un enjeu de santé dans le bâtiment



Souvent invisible, pourtant déterminante, la qualité de l'air intérieur est un enjeu sanitaire majeur dans le secteur du bâtiment. Elle doit être pensée dès la conception pour garantir des espaces de vie et de travail sains et durables.

En 2024, le CD2E est devenu ambassadeur régional de la démarche ECRAINS® (Engagement à construire responsable pour un intérieur sain), élaborée par l'ADEME. Cette méthode de référence vise à limiter les émissions de polluants à la source et à préserver la qualité des ambiances intérieures tout au long du cycle de vie du bâtiment, en neuf comme en réhabilitation.

Volontaire et rigoureuse, la démarche ECRAINS® s'applique de la phase de conception jusqu'à la livraison, autour de quatre axes : la pollution du sol, les pollutions atmosphériques extérieures, les matériaux et équipements utilisés, et les usages futurs du bâtiment. Pour accompagner cette dynamique, le CD2E informe, conseille et forme les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la filière dans leur montée en compétence et leur engagement opérationnel.



© photo - SUNELIS

Le Pacte Bois-Biosourcés : 2024, une année de forte accélération



Le Pacte bois-biosourcés vise à promouvoir l'usage de matériaux naturels, renouvelables ou recyclés dans la construction. **En Hauts-de-France, cette dynamique s'est nettement renforcée en 2024 :**

- En 2023, la 1ère intention est déjà très bonne avec 178.000m² lancés en OS travaux, soit 61% de plus que l'objectif tendanciel annuel de 110.000m²
- En 2024, la dynamique se renforcé avec 258.000 m² lancés en OS travaux, soit plus qu'un doublement de cet objectif. Et en moyenne, les surfaces biosourcés représentent environ 23% du volume produit (neuf ou réhabilitation), en accord avec la trajectoire 2030 (25%)
- Pour la période 2025-2027, les signataires poursuivent leurs engagements et sont dans une démarche de planification avec 220.000m² déjà identifiés
- Au total, ces 656.000m² cumulés représentent un montant de travaux évalué à 717M€HT, selon les informations remontées. Soit déjà un dépassement de 18% de l'objectif collectif visé.

Cette progression s'appuie sur des **filiales locales** structurées, créant de la valeur pour les agriculteurs et favorisant l'implantation d'unités de production proches des ressources.

Autre signal fort : les biosourcés deviennent compétitifs. En mai 2024, une analyse de marché a confirmé des prix parmi les plus bas (19 à 24 € HT/m² pour la fourniture d'isolants, biosourcés ou conventionnels).

Le succès du Pacte confirme la pertinence d'une approche collaborative. Pour aller plus loin, il faudra élargir encore la mobilisation et soutenir durablement les acteurs engagés.

Les matériaux biosourcés, quèsaco ?

Issus de ressources naturelles renouvelables ou du recyclage les matériaux biosourcés — tels que la fibre de bois, la ouate de cellulose, les bétons végétaux à base de chanvre ou de lin, ou encore la paille de blé — offrent des performances thermiques et environnementales remarquables. Utilisés principalement pour l'isolation, ils contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment, qui représente encore un quart des émissions françaises. De plus, ils améliorent la qualité de vie intérieure, favorisent la santé des occupants et renforcent la résilience des bâtiments face aux aléas climatiques.

Construction et rénovation hors-site : une dynamique en marche



La construction et la rénovation hors-site, fondées sur la préfabrication en atelier ou en usine, permettent d'assembler les éléments d'un bâtiment directement sur chantier avec rapidité, qualité maîtrisée et réduction des déchets.

Depuis 2023, le CD2E, missionné par la Région et l'ADEME dans le cadre de Rev3, pilote le déploiement de cette approche innovante en Hauts-de-France. En 2024, la dynamique s'intensifie :

- La page web hors-site propose des présentations claires et une newsletter trimestrielle informe les acteurs de la filière.
- 21 rencontres professionnelles ont été organisées. Elles ont réuni industriels, TPE/PME, architectes, bailleurs ou encore collectivités — y compris lors de voyages d'études ou d'échanges internationaux.

- Le centre de ressources s'est enrichi de retours d'expérience concrets.
- Enfin, le CD2E a participé à sept salons et événements clés, pris part à diverses instances de réflexion et tenu 17 rendez-vous partenariaux, renforçant son rôle de catalyseur régional.

Témoignage

“ Grâce au soutien du CD2E, coat-ing a pu débiter son développement au sein de la région Hauts-de-France, en bénéficiant d'un accompagnement structurant à la fois stratégique et opérationnel. Cet appui nous permet aujourd'hui de mieux nous ancrer sur le territoire et de déployer notre solution d'isolation par l'extérieur, coat-ing, de manière cohérente avec les dynamiques locales. Être entourés de professionnels engagés et d'autres entrepreneurs qui partagent l'ambition de transformer les pratiques dans le secteur du bâtiment est un vrai moteur pour nous. ”



Pauline Bellec
Présidente et co-fondatrice
de Coat-ing

02 | CONTEXTE RÉGIONAL : HAUTS-DE-FRANCE, RÉGION SUR LE PODIUM DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE.

Énergies renouvelables : vers une transition énergétique accélérée

Depuis 2007, le CD2E s'implique activement dans le développement du solaire thermique et photovoltaïque en Hauts-de-France. À travers des projets européens et l'animation du Collectif régional de l'énergie solaire (CORESOL), il joue un rôle central pour faire progresser les énergies renouvelables dans le paysage régional.

Photovoltaïque : une montée en puissance

En 2024, le CD2E a coordonné le groupe de travail Solaire thermique et électrique du Comité régional de l'énergie (CRE), réunissant 26 structures. Résultat : **une photographie précise d'un marché en plein essor**. Entre 2021 et 2024, la puissance installée en solaire photovoltaïque a doublé, passant de 314 MW à 626 MW. Fin septembre 2024, on comptait 51 525 installations dans les Hauts-de-France.

Cette croissance régionale s'inscrit dans **une dynamique nationale tout aussi forte** : en France métropolitaine, la puissance raccordée a bondi de 69 % sur les différents modèles d'électricité solaire (injection, autoconsommation individuelle/collective, boucles énergétiques).

Les moteurs de cette accélération ? Un cadre réglementaire plus favorable, la hausse du coût de l'énergie, et une volonté croissante des territoires et des gestionnaires de patrimoine de s'orienter vers une énergie fiable, éprouvée et compétitive.

Aux côtés de l'éolien et du nucléaire, le solaire s'impose comme un pilier incontournable de la décarbonation du mix énergétique régional.

CORESOL : diffuser, convaincre, accélérer



À travers l'animation du CORESOL, le CD2E sensibilise professionnels et citoyens aux bénéfices du solaire. En 2024, deux temps forts ont marqué cette mobilisation :

- La Journée régionale du solaire (#CORESOL), le 14 mai 2024, a rassemblé 224 participants autour de trois enjeux majeurs : maîtriser sa facture énergétique, répondre aux exigences réglementaires, et agir pour le climat.
- Le démonstrateur LUMIWATT, plateforme technologique et pédagogique unique en région, a accueilli 913 visiteurs en 2024. Véritable laboratoire d'innovation, il permet aussi aux entreprises de tester leurs solutions solaires dans un cadre concret.



Action collective PMA – Solarisation du patrimoine communal

En 2024, le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA) a initié, en partenariat avec le CD2E, une démarche collective pour accompagner les communes dans la solarisation de leur patrimoine. Cette opération vise à soutenir plusieurs collectivités simultanément, en leur apportant une ingénierie spécialisée et en leur permettant de mutualiser leurs besoins pour atteindre une taille critique, synonyme de meilleures conditions d'achat et d'attractivité.

Les objectifs de l'opération étaient doubles :

- offrir à chaque commune une vision précise de son potentiel solaire (freins, opportunités, modes de valorisation de l'énergie produite et modèles de portage adaptés).
- outiller les communes selon leurs besoins spécifiques pour les aider à concrétiser leurs projets.

Résultats : 11 communes, de tailles diverses (de 800 à 31 000 habitants), ont été accompagnées. Plus de 155 bâtiments et 200 toitures ont été analysés, ainsi que 21 parkings et 3 fonciers dégradés. Chaque commune dispose désormais d'une feuille de route claire, à intégrer à sa stratégie de rénovation immobilière, avec une orientation forte vers l'autoconsommation locale de l'énergie produite.

Le solaire thermique, un nouveau stratégique

En 2024, le solaire thermique bénéficie d'un nouvel élan avec l'arrivée d'un **animateur régional** dédié, Erwin REGNIER – l'un des deux seuls animateurs solaires thermiques en France !

Sa mission vise à réhabiliter cette technologie encore trop méconnue, mais porteuse d'un potentiel bas carbone considérable. Son action couvre à la fois :

- un accompagnement technique (notes d'opportunité).
- un soutien au financement via le montage de dossiers pour le Fonds Chaleur ADEME.

Parallèlement, **le groupe de travail solaire thermique** créé au sein du CORESOL permet aux professionnels d'échanger, de mutualiser et de donner plus de visibilité à cette filière stratégique au niveau national.

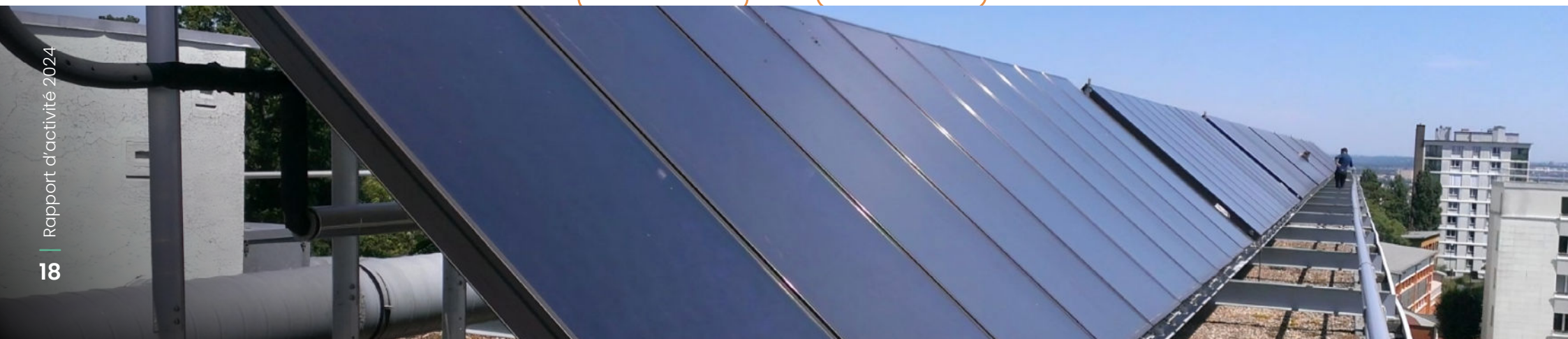
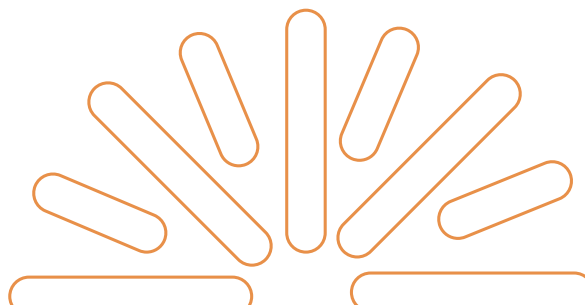
Rappel des caractéristiques du solaire thermique

Le solaire thermique utilise le rayonnement solaire pour monter en température et transporter cette chaleur dans un médium de stockage (principalement de l'eau) pour fournir de l'eau chaude sanitaire, du chauffage ou de la chaleur de procédé industriel.

Cette technologie se rapproche de la low-tech du fait de composants simples (verre, aluminium, cuivre, isolant) et permet une production de chaleur :

- **bas carbone** (32gCO₂/kWh soit 45 à 70% de moins par rapport à un ballon électrique et au gaz respectivement).
- **à long terme** avec une durée de vie moyenne des panneaux sans perte de productivité de 20-30 ans.
- **durable** par la captation de rayonnement solaire local, propriété unique dans la production de chaleur renouvelable.
- **adaptable** aux besoins grâce à une vaste gamme de capteurs allant de la basse température (ex : chauffage de bassins de piscine) aux procédés industriels (avec des capteurs à concentration pour des températures supérieures à 100°C).

Envie de développer un projet solaire thermique ? Bénéficiez de l'appui technique du CD2E et du soutien financier de l'ADEME !



03 | L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE BÂTIMENT LA DYNAMIQUE EST ENGAGÉE

Présentation des enjeux et de l'évolution du secteur en 2024

Face à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, aux enjeux écologiques et à la loi AGECL, le secteur du bâtiment évolue pour considérer les déchets comme des ressources. Ce principe fondamental de l'économie circulaire implique une réorganisation des filières et des chantiers, notamment avec la mise en place en 2023 de la Responsabilité élargie du producteur (REP) pour le bâtiment.

Le CD2E joue un rôle clé en structurant, coordonnant et accompagnant ces transformations, tout en formant et sensibilisant les acteurs du secteur.

Le réemploi : un potentiel fort

Le réemploi, bien que balbutiant, représente un levier fort pour réduire l'impact environnemental des chantiers. Le CD2E adopte une approche pragmatique en ciblant les besoins concrets des professionnels du secteur et en coordonnant ses actions avec d'autres acteurs.

En 2024, la dynamique a été portée notamment par le Booster du réemploi des Hauts-de-France, piloté par le CD2E et A4MT. Cette initiative accompagne les maîtres d'ouvrage dans l'intégration de matériaux issus de la déconstruction. Ateliers, retours d'expérience, visites de chantiers ou d'ateliers engagés (comme Vitamine T) ont rythmé l'année pour favoriser l'appropriation des pratiques.

Le CD2E a également accompagné trois collectivités (Amiens Métropole, Métropole Européenne de Lille, Communauté d'Agglomération Lens-Liévin), notamment via des ateliers intégrés aux clubs d'entreprises, favorisant le partage de bonnes pratiques autour du réemploi et du recyclage.

Rencontres Régionales du Réemploi et du recyclage



Le 28 novembre 2024, la quatrième édition des Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage a rassemblé 165 participants au quai de l'Innovation à Amiens. Un lieu emblématique pour évoquer des solutions concrètes aux défis de la gestion des déchets du bâtiment. Cet événement, sponsorisé par Valobat, confirme l'intérêt croissant pour une filière structurée et durable.

Préparation de la formation tri et gestion des déchets



En 2024, le CD2E a préparé une nouvelle action de formation à destination des PME du BTP, financée par Valobat. Ce programme, prévu pour 2025, vise à les former et à les outiller sur la gestion des déchets et l'application de la REP sur leurs chantiers de construction et rénovation.

Valorisation des sédiments

Avec 200 000 à 300 000 m³ de sédiments marins et fluviaux à traiter chaque année, les Hauts-de-France sont confrontés à un défi environnemental majeur. La valorisation de ces matériaux — pour renforcer des digues, créer des substrats ou des récifs artificiels — s'inscrit dans l'objectif national de réduction de 50 % des déchets non dangereux mis en décharge.

L'Engagement pour la croissance verte (ECV), signé le 25 janvier 2023, officialise un partenariat fort entre l'État et les acteurs économiques, scientifiques et territoriaux pour accélérer cette filière industrielle.

En 2024, deux comités de pilotage ont réuni 24 signataires, dont de nouveaux acteurs économiques comme l'UNICEM et Colas. Des groupes de travail ont été lancés, une note stratégique transmise aux ministères, et les projets SediMEL 2 et Sed'Opale ont apporté des retours d'expérience précieux.



Animations via la démarche Sédimatériaux

Depuis 2009, la Région Hauts-de-France, à travers la démarche Sédimatériaux, développe des filières de gestion et de valorisation à terre des sédiments portuaires et fluviaux. En 2024, six projets ont été lancés :

- Sed'Opale : valorisation des sédiments du Port Boulogne Calais.
- Terres excavées et sédiments en Hauts-de-France.
- SediMEL 2 : valorisation de sédiments issus du territoire de la MEL en Travaux publics (chantier à venir).
- Valosport : développement industriel d'un substrat innovant à base de sédiments et de fibres recyclées pour terrains de sport de plein air.
- Clean'Val : valorisation des sédiments de balayage ;
- Cogebloc : écoproduit type de blocs isolants à partir de matières premières secondaires locales.

MINEREC : une nouvelle envergure pour les Assises nationales de la valorisation des sédiments

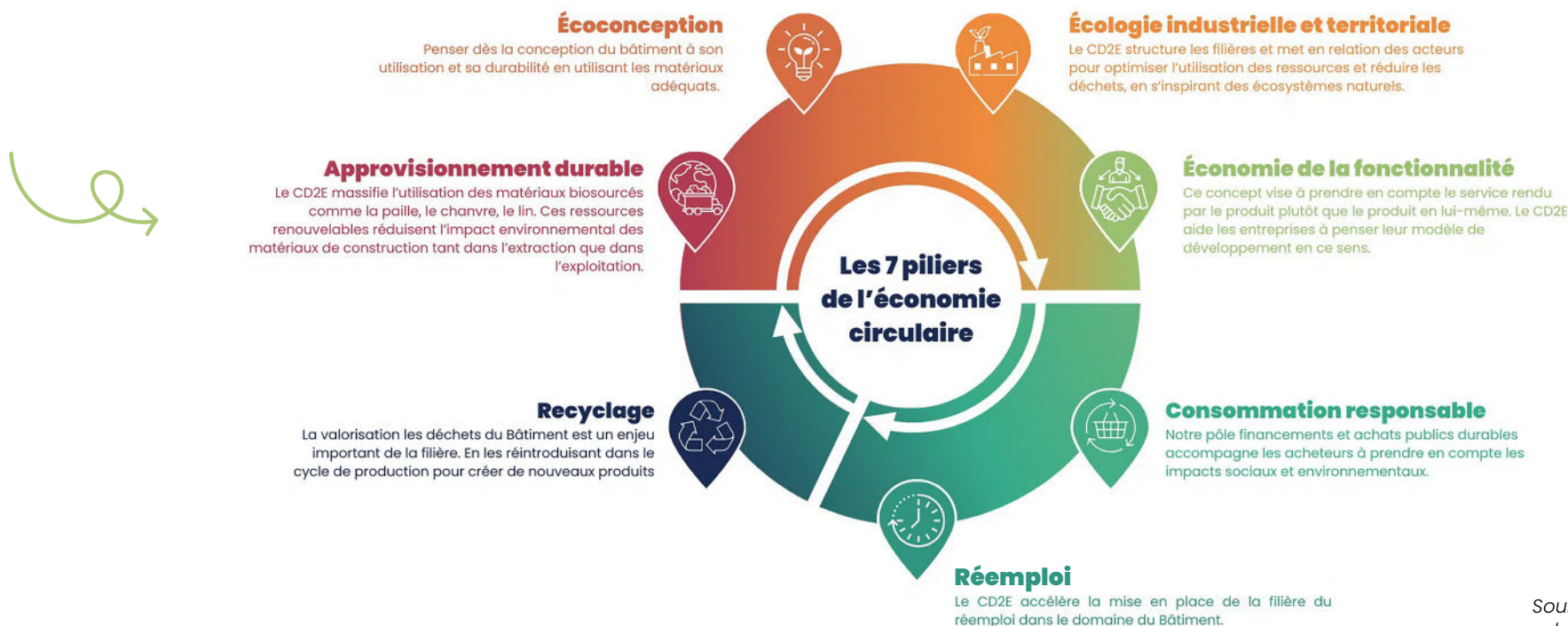


Les Assises nationales de la valorisation des sédiments deviennent MINEREC, un événement de référence sur les matériaux minéraux alternatifs (sédiments de dragage, terres excavées, déblais du Bâtiment et des Travaux publics, coproduits industriels). La 3e édition, préparée en 2024, élargit son périmètre pour répondre aux enjeux globaux de la gestion durable des ressources. Cette édition repensée est une réponse directe aux attentes des professionnels et des acteurs publics et un engagement pour contribuer à une gestion durable et innovante des ressources.

Témoignage

L'économie circulaire a fait d'énormes progrès dans l'UE depuis une bonne quinzaine d'années même s'il y a encore beaucoup de progrès à faire.

Vincent Basuyau,
Responsable de politiques,
Commission européenne lors de Minerec 2025



Source : Schéma de Solucir adapté par le CD2E

04

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION POUR LES ACHATS PUBLICS DURABLES

Déployer des pratiques d'achats durables constitue un levier stratégique pour massifier l'éco-transition. Si la réglementation de la commande publique évolue en ce sens, accompagner les acheteurs dans cette mutation demeure essentiel. La connaissance des impacts environnementaux des décisions budgétaires (budget vert) est également nécessaire pour aider les élus à décider. Le CD2E poursuit sa mobilisation !

Les achats publics durables : un levier stratégique pour l'éco-transition

La commande publique représente près de 6 milliards d'euros annuels en Hauts-de-France, dont 55 % proviennent des collectivités territoriales, 17 % des bailleurs sociaux, 8 % des services de l'État, 8 % des établissements hospitaliers. Les secteurs du logement, du bâtiment, des transports et aménagements sont les principaux en volume d'argent public – tout en étant des secteurs cruciaux pour la transition bas-carbone. L'évolution des pratiques d'achat est essentielle pour réussir l'éco-transition. Il s'agit de les transformer pour entraîner l'ensemble des filières économiques vers un modèle plus sobre, circulaire et résilient.

Vers 100 % des marchés avec des clauses environnementales. 2026, c'est déjà demain !

Le droit de la commande publique a évolué rapidement ces dernières années (lois EGALIM, AGEC, Industrie Verte). La loi climat et résilience impose notamment l'intégration de clauses et de critères environnementaux dans 100 % des marchés publics dès août 2026, transformant l'achat en un outil de pilotage écologique. Une ambition qui nécessite un accompagnement des acheteurs publics dans leurs pratiques d'achat.

En 2024, le CD2E poursuit sa coopération avec le Cerdd pour l'animation du réseau APURE.

Pour aider les acheteurs à monter en compétences, le CD2E agit dans le cadre du réseau régional APURE (acheteurs publics responsables), co-animé avec le CERDD (centre ressource du développement durable), avec le soutien de la région Hauts-de-France, de l'ADEME et du CGDD.

Une communication renforcée et des interventions en région

- **Diffusion du livret achats publics responsables** à 900 acteurs clés (présidents des intercommunalités de la région Hauts-de-France, d'établissements publics, de bailleurs sociaux...) : une porte d'entrée claire vers les outils du réseau APURE (Guichet Vert, LaClauseVerte.fr, LaRef., etc.).
- **Finalisation d'un plan de communication stratégique**, en lien avec l'agence Résonance Publique, pour accroître la visibilité du réseau.
- 15 interventions publiques touchant environ 550 acteurs des Hauts-de-France.
- Présences sur stand lors des forums et salons pour informer les acteurs territoriaux :

Au forum de l'ingénierie territoriale organisé par la préfecture du Nord à Lille le 16 mai.

Au salon des maires du Nord à Douai, le 16 septembre.

Au salon des maires de L'Aisne à Chauny, le 18 octobre.

Trois temps forts pour monter en compétences

- webinaire SPASER (08/04) : stratégies durables dans les achats publics – 90 inscrits.
- atelier «adaptation et commande publique» (04/07) : focus bâtiment – 25 participants.
- journée APURE (12/12) : évolution du métier d'acheteur public – 82 participants.

Trois COPIL du réseau ont également été organisés en mars, septembre et décembre.

Une implication forte dans la production et la diffusion du référentiel REV3 achats publics

En 2024, la région Hauts-de-France a édité un nouveau référentiel REV3 dédié aux achats publics. Une ressource précieuse pour tous les acteurs souhaitant intégrer les enjeux du développement durable dans leurs pratiques, tout en contribuant à l'émergence d'une commande publique exemplaire et adaptée aux défis de la transition écologique et économique portés par la dynamique REV3.

Le CD2E a participé activement à ces travaux, comme membre du comité technique de cette publication aux côtés du CERDD et de HDFID notamment. Le référentiel oriente vers 53 clauses répertoriées sur le site LaClauseVerte.fr. Les autres propositions de clauses formulées dans le référentiel Rev3 seront par ailleurs intégrées sur LaClauseVerte.fr en 2025.

Le Guichet Vert et LaClauseVerte.fr : des services toujours disponibles pour accompagner les acheteurs.

Le site LaClauseVerte.fr, initiative portée par le CD2E en 2020, est plus que jamais un outil de référence pour aider les acheteurs à identifier des exemples de dispositions environnementales (spécifications techniques, clauses d'exécution, critères d'attribution) à intégrer dans leurs marchés. En 2024, 54 nouvelles fiches clauses et critères ont été intégrées (matériaux biosourcés de construction ; matériaux de construction et qualité de l'air intérieur ; réemploi ; tri sur chantier ; ...), portant à 246 le nombre de fiches disponibles. En 2025, l'intégration de clauses et critères issus du référentiel REV3 achats publics (région Hauts-de-France) et des fiches achats éco-responsables de la direction des achats de l'État (DAE) est engagée.

La fréquentation du site est maintenue à 3400 connexions mensuelles en moyenne, avec un référencement clair sur le nouveau portail Achats-durables.gouv.fr mis en place par le Ministère de la transition écologique. 30 nouvelles questions ont été traitées par le service Guichet Vert, opéré par le CD2E pour les Hauts-de-France avec le soutien du CGDD au titre du plan national achats durables (PNAD 2022-2025).

L'accompagnement à la mise en place de budgets verts

La budgétisation verte permet d'intégrer les enjeux environnementaux dans les décisions financières des collectivités, en évaluant chaque dépense selon les objectifs de décarbonation et d'adaptation climatique. Inscrite dans la loi de finances pour 2024, cette approche devient obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 3500 habitants.

Le CD2E avait anticipé cette nouvelle obligation en proposant dès 2023 un premier accompagnement collectif via un appel à manifestation d'intérêt (AMI), avec le soutien de la Région Hauts-de-France et de la direction régionale de l'ADEME.

Les actions en 2024

Poursuite des Appels à manifestation d'intérêt

De juin 2023 à février 2024, le CD2E, avec le soutien de la région et de l'ADEME, a lancé deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour aider les collectivités à piloter leur transition écologique et se préparer à l'évaluation obligatoire de l'impact environnemental de leurs investissements.

- **AMI Budget Vert 1** a été finalisé en 2024 : 3 collectivités (Pas-de-Calais, Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Territoire d'énergie Flandres) ont été accompagnées à travers trois journées collectives (janvier-avril 2024).
- **AMI Budget Vert 2** a été lancé du 5 février au 17 mai 2024 : 18 candidatures ont été reçues, avec 19 collectivités retenues (9 communes, 9 EPCI, ainsi que le pôle métropolitain du Grand Amiénois, associé à l'accompagnement). Une réunion de lancement a eu lieu en juin 2024, suivie de trois journées d'accompagnement.

Ces actions ont permis une appropriation accélérée de la méthodologie « atténuation » par les collectivités. L'accompagnement se poursuivra en 2025, avec une évaluation et une diffusion des enseignements à l'échelle régionale, sous forme de mise en récit.

Interventions sur le Budget Vert

Par ailleurs, le CD2E a conçu et animé plusieurs sessions de sensibilisation sur le Budget Vert, qui ont réuni 61 participants provenant de villes, communautés d'agglomérations, communauté de communes, pôle métropolitain.

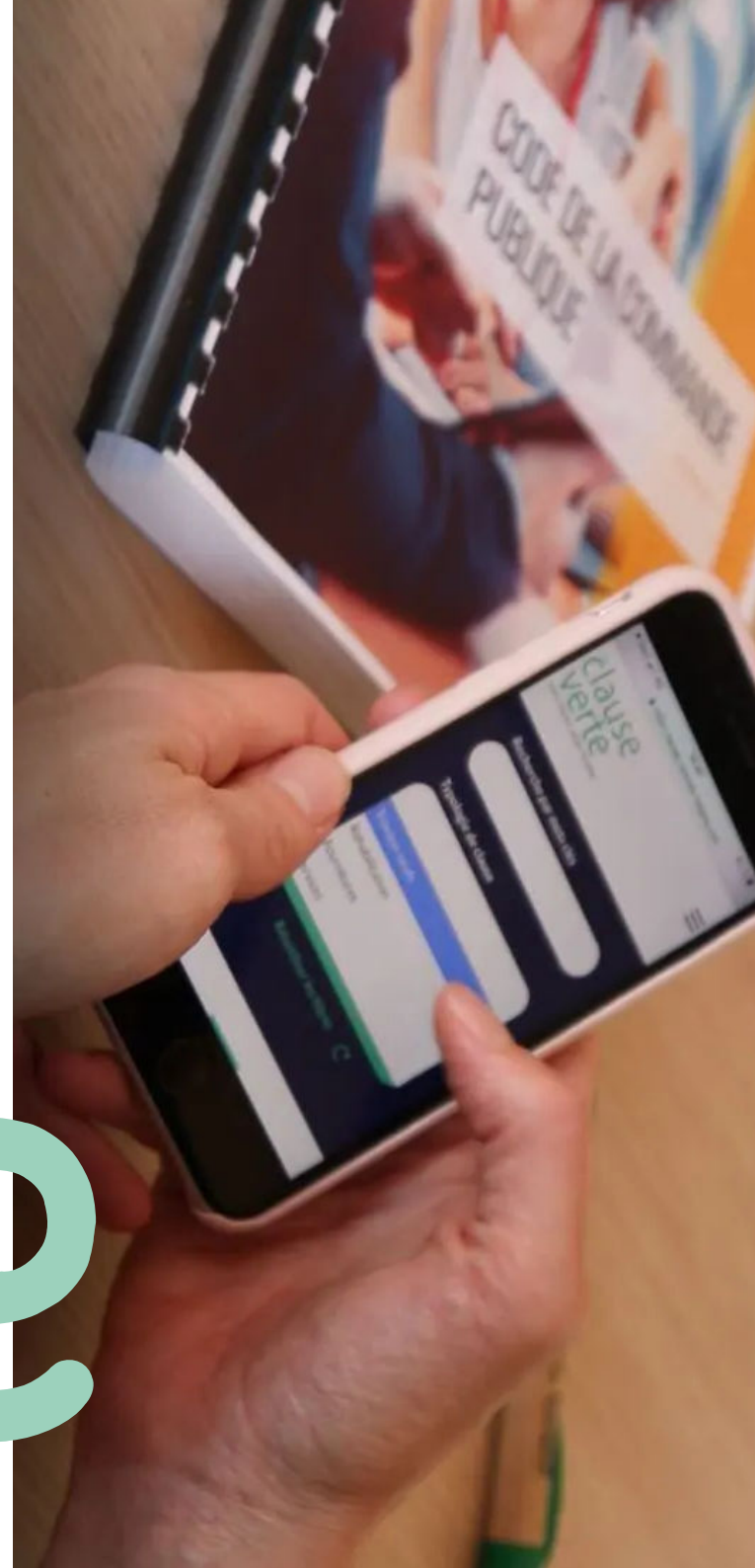
Le CD2E a aussi participé à un groupe de travail national piloté par l'AFNOR sur la méthodologie de budget soutenable, avec une publication en novembre 2024.

Accélérer la transition écologique des bailleurs sociaux par l'achat responsable

Avec 56 organismes, près de 590 000 logements et 1,4 milliard d'euros de travaux chaque année — soit 17 % de la commande publique régionale — les bailleurs sociaux sont des acteurs clés de la transition. Le CD2E les accompagne pour intégrer pleinement des critères environnementaux dans leurs achats, en cohérence avec les stratégies régionales (REV3, économie circulaire, bioéconomie).

L'enjeu est double : professionnaliser collectivement les services achats autour des segments les plus stratégiques, et renforcer la dynamique d'un réseau inter-bailleurs en pleine expansion (19 membres fin 2023 contre 5 en 2022).

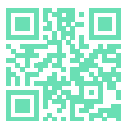
En 2024, **un groupe de travail et deux interventions** ont permis de sensibiliser 64 professionnels aux achats responsables, consolidant leurs compétences face aux défis climatiques. Le CD2E a également diffusé des ressources concrètes, comme des fiches sur la solarisation du patrimoine et un livrable dédié au réemploi, issus des travaux collaboratifs menés en 2023.





TEMPS FORTS

**Temps forts
et formations**



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

2024 a été marquée par des rencontres économiques dynamiques, véritables lieux d'échanges entre l'offre et la demande. Des temps forts pour développer son réseau autour de contenus de qualité, avec une participation en hausse des exposants, signe d'un engouement croissant. Ne manquez pas nos temps forts, rdv sur notre agenda.



Pavillon de la construction durable et biosourcée sur NORDBAT - du 12 au 14 avril

3 jours, 16 exposants adhérents du CD2E sur le pavillon



Retour sur la Revue de Solutions hors-site - 18 avril

18 solutions de construction ou rénovation hors-site présentées aux maîtres d'ouvrage. Avec Geberit, Seac, Voé, VMH, Cobois, Module concept, Groupe Morlot, Vivenergie, Eiffage construction, Vinci construction, Wall Up, Vestack, Menuiseries Artois, Sun Optimo, BatiPac, Fosse et Edwood.



Rencontres Régionales de la Construction Chanvre - 2ème édition - 16 avril

70 participants - 12 exposants.
Avec 21 700 ha de chanvre en 2022 en France, les prévisions visent un doublement des surfaces pour 2030



Congrès des maires ruraux du Nord – 20 juin



Journée régionale du solaire #CORESOL – 14 mai



Rencontres régionales Bois Paille – 19 septembre

70 acteurs clés de la filière Bois & Paille réunis durant cet événement co-organisé par Fibois Hauts-de-France et le CD2E et en partenariat avec le collectif paille Hauts-de-France

224 participants, 27 stands tenus par des professionnels de la filière solaire en Hauts-de-France, 4 tables rondes et 8 ateliers pour mieux maîtriser le coût de son énergie, lutter contre le changement climatique et répondre aux enjeux réglementaires.



Retour sur la matinale solaire thermique – 26 septembre

Une première édition, 21 participants, 50 idées formulées, et 1 motivation infinie



Rencontres de l'Eco Transition (RET) - 4 juillet

6ème édition - Adaptation au changement climatique : transformons nos pratiques - 436 participants - 9 ateliers et tables rondes - 57 stands de professionnels adhérents au CD2E



TEPOS 24 (Territoires à énergies positives) - 2 au 4 octobre

Accueil des participants pour des ateliers et des visites de nos démonstrateurs



Journée Garantie de Performance - 10 octobre



Interreg CTP meeting - 20 au 23 novembre

15 partenaires dans 6 pays mobilisés dans ce projet européen pour travailler sur comment réduire de 25% l'empreinte carbone des matériaux du BTP ?



Revue de solutions Hors Site – 14 novembre

9 solutions de construction ou rénovation hors-site présentées auprès des 140 participants. Avec Ateliers des façadiers, Altyn, GEBERIT, GRAMITHERM, ISOL'EN NORD, LOISON, SIEWOOD, Symoé et Synerpod



Voyage d'études hors-site en Pays de La Loire – CD2E – 9 et 10 décembre

12 participants, 2 visites d'opération, 3 visites d'industriel



Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage – 28 novembre

Plus de 125 professionnels pour le déploiement des filières de réemploi et de recyclage

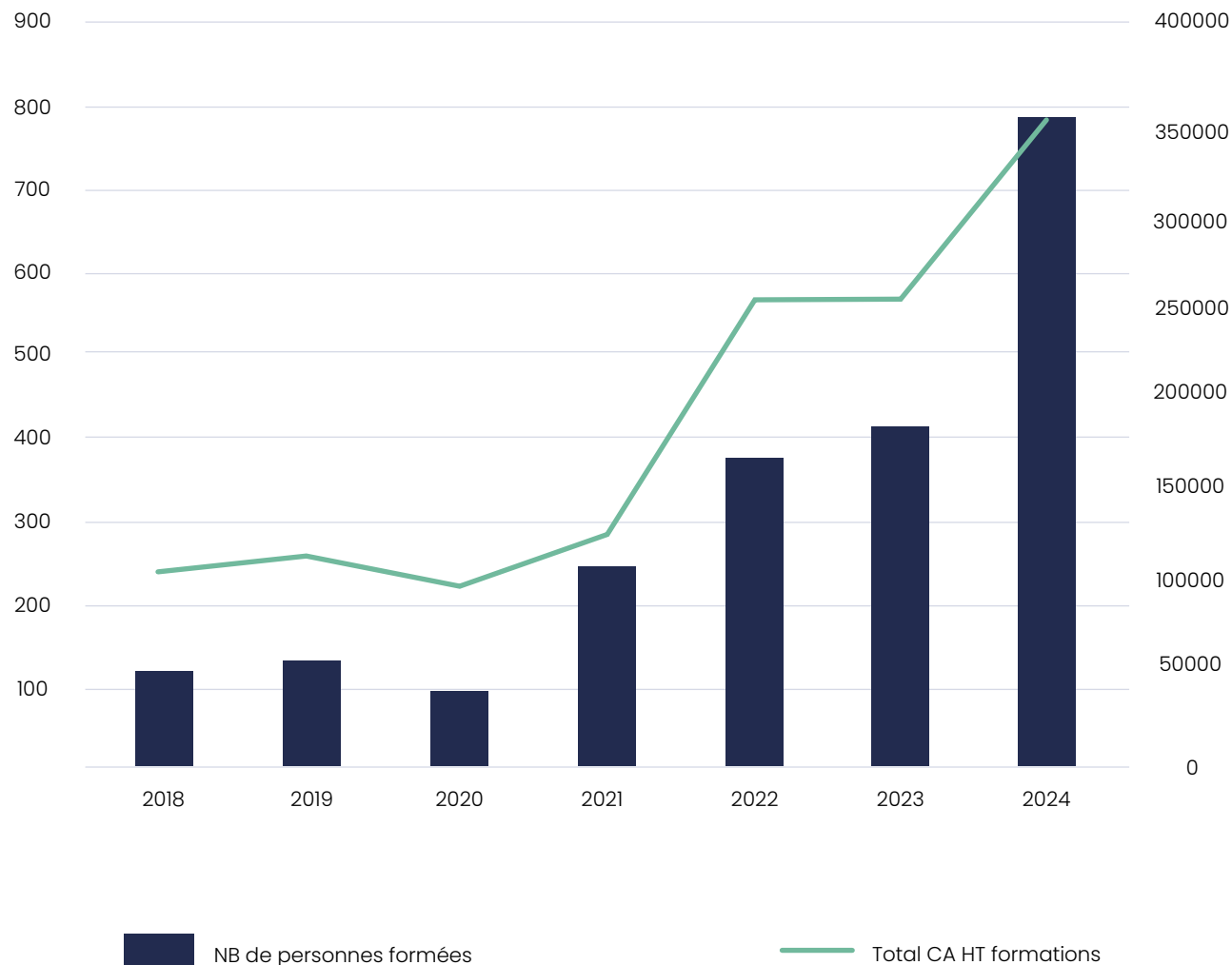


3ème édition Trophée Rev3 du Bâtiment Durable 2024 – 14 novembre

En 3 éditions, 25 projets lauréats, 78 candidatures

UNE OFFRE DE FORMATION ÉTENDUE, PRATIQUE ET EN ÉVOLUTION CONTINUE

Evolution Formation depuis 2018



FORMATION :

- Objectif : 38 formations – 310 formés – 250 000 euros de CA

• **Réalisé : 51 formations – 786 formés – 346 551 euros de CA soit 7968 heures dispensées**

- * BD : 44 formations – 705 formés
- * ENR : 5 formations – 44 formés
- * EC/APD : 2 formations – 37 formés

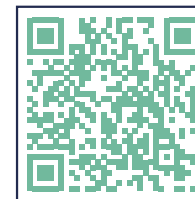
ATELIERS :

- Objectif 2024 : 63 ateliers – 1700 présents

• **Réalisé : 84 ateliers – 2691 présents**

- * BD : 50 ateliers – 1653 présents
- * ENR : 11 ateliers – 453 présents
- * EC/APD : 23 ateliers – 585 présents

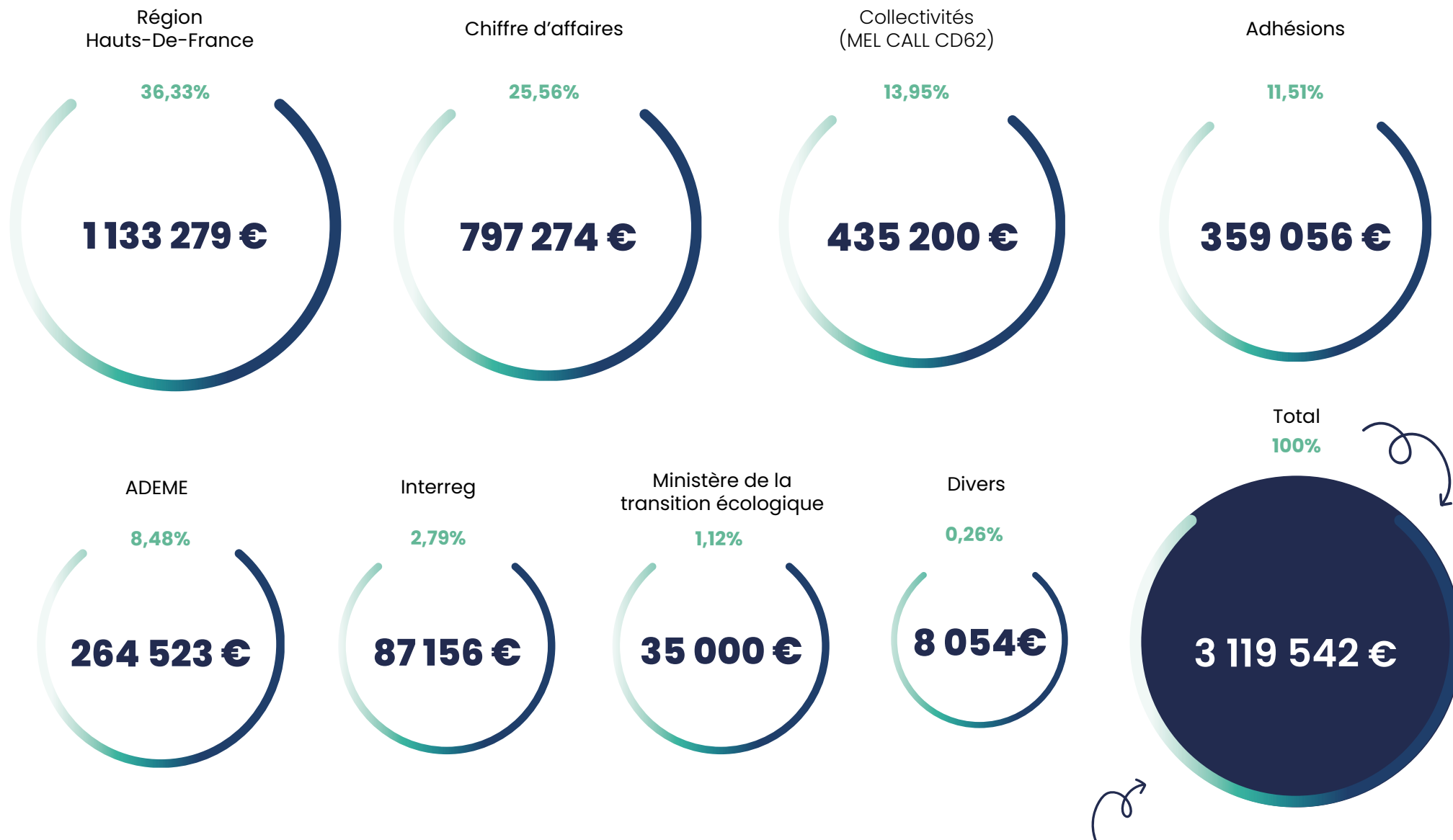
Découvrez l'offre de formation





Bilan, finances et perspectives

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS 2024



CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024



**BÂTIMENT
DURABLE**



Benoît LOISON
FFB
Président



Karine FAMY
BOULYGUES
BÂTIMENT
NORD-EST



Fabienne DELABOUGLISE
FIBOIS HAUT-DE-FRANCE



Emma DESETTE
URH HAUT-DE-FRANCE



Benoît HADDAG
AVENTIM



**ÉNERGIES
RENOUVELABLES**



Brice FARINEAU
EDF
Vice Président
Collège EnR



Victor JUMEZ
SYMOE VOE



Patrice ANSELIN
EIFFAGE ENERGIE



Pierre GOUËLLO
ENERCOOP



Anne LEFEVRE
SEM ENERGIES
HAUT-DE-FRANCE



Christophe TILMANT
SOLAIRE EN NORD



**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**



Nor-Édine ABRIAK
IMT NORD EUROPE
Vice Président
Collège EC



François FOUCART
BAUDELET
ENVIRONNEMENT



Louis-Philippe BLERVACQUE
AUDDICE



Nadège HERISSON
TOERANA HABITAT



SANDRINE DELEPLANQUE
VEOLIA HAUTS-DE-FRANCE



Lionel WALLEF
ECOTERRES



**COLLÈGE
TRANSVERSAL**



Geoffrey MATHON
MAIRIE DE LOOS-EN GOHELLE
Vice Président
Collège Transversal



Jacky JOYAUX
FJ PARTNERS
Trésorier



Emmanuel BERTIN
CERDD



Mickaël HIRAUX
MAIRIE DE FOURMIES



Donata HOCHART
MAIRIE DE FOUQUIERES-LES-LENS

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

Collège des Associations, des têtes de réseaux syndicales ou consulaires



Benoît LOISON
Président
FBB Hauts-de-France



Fabienne DELABOUGLISE
FIBOIS
Hauts-de-France



Emma DESETTE
URH Hauts-de-France



Olivier HUSSENOT
CAPEB
Hauts-de-France



Jérôme JEANSONI
Fédération SCOP BTP
Hauts-de-France



Christophe TILMANT
Solaire en Nord

Collège des Maîtres d'ouvrage privés ou publics



Arnaud DELANNAY
Membre du bureau
CDC Habitat



Jean-François CAMPION
Maisons et Cités



François-Xavier DELGOVE
SIA Habitat



Benoît HADDAG
Aventim

Collège des Acteurs de la réalisation, des entreprises



Victor JUMEZ
Vice-Président Énergie
Renouvelables
VOE



Marie MIOLANE
Vice-Présidente
Bâtiment durable
Ramery



Jeremy CADART
Membre du Bureau
Vinci Énergies



François FOUCART
Membre du Bureau
BAUDELET MATÉRIAUX



Brice FARINEAU
EDF



Damien MAGNIER
Toerana Habitat

Collège des Territoires



Julien WOJCIESZAK
Vice-Président
Transversal
Club des élus de
l'écotransition de l'Artois



Donata HOCHART
Membre du Bureau
Communauté
d'Agglomération
de Lens-Liévin



Geoffrey MATHON
Membre du Bureau
Mairie de
Loos-en-Gohelle



Vincent THÉRY
Membre du Bureau
FDE62



Mickaël HIRAUX
Mairie de Fourmies

Collège des Acteurs du conseil, de la Maîtrise d'ouvrage et de la conception



Antoine BEAL
Beal & Blanckaert



Louis-Phillipe BLERVACQUE
Auddicé



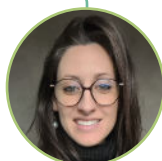
Pierre GOUËLLO
Enercoop



Sami LALLAHEM
IXSANE



Alain TOUSSAINT
Symoé



Maurane VERMANDER
Neo-Eco

Collège de l'Enseignement et de la Recherche



Nor-Edine ABRIAK
Vice-Président
Économie Circulaire
IMT Nord-Europe



Jacky JOYAUX
Trésorier
Compagnons
du devoir



Emmanuel ANTCHAK
LGCgE de l'Université
de l'Artois

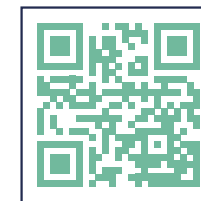


Zoubair LAFHAJ
Centrale Lille IFCL

L'ÉQUIPE



INFORMATIONS ET CONTACT



Vous souhaitez en savoir plus sur nos actions ou collaborer à nos projets ?

Contactez-nous et participez activement à la dynamique d'éco-transition en Hauts-de-France.

E-mail

contact@cd2e.com



Site web

www.cd2e.com

Téléphone

+33 (0)3 21 13 06 80



NOTES



www.cd2e.com



CD2e
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION